

RÉFLEXION STRATÉGIQUE SUR LA PARTICIPATION PARENTALE

Nelly Rome

LA NOTION de participation parentale a été fréquemment discutée ces dernières années. Mais on manque encore d'une définition précise du terme et d'une conception claire de ses implications dans le contrôle de l'éducation. Dans cet article, l'auteur propose un modèle de partenariat et suggère de favoriser l'engagement collectif des parents dans le monde de l'éducation.

Jusqu'aux années 1960 le rôle des parents dans le secteur scolaire est resté plutôt passif. Puis l'influence des parents sur les performances des élèves a été reconnue et la coopération école-famille encouragée.

En 1985, le livre blanc *Better schools* recommandait que "les parents et l'école deviennent partenaires pour oeuvrer au bénéfice de l'enfant". En Grande Bretagne le droit de contrôle des "consommateurs" - les parents agissant au nom de leurs enfants, en font partie - a été reconnu au même titre que celui des représentants élus et des décideurs officiels (Autorités Locales de l'Education etc.). Mais le pouvoir de choix (donc de pression) des parents en matière d'école est limité concrètement, ils doivent donc agir "politiquement en prenant part au processus de gestion des affaires éducatives, puisque l'Etat est impliqué dans l'enseignement (y compris l'enseignement privé par le biais des exa-

Innovations et recherche à l'étranger

Perspectives documentaires en sciences de l'éducation, n° 16, 1989

mens). Néanmoins, malgré la législation du gouvernement conservateur introduisant en 1986 des parents dans l'administration scolaire par la voie électorale, l'influence des parents, en tant que collectivité, sur la politique éducative - financement, programmes, examens etc. - demeure faible (bien que la Grande Bretagne soit en avance sur d'autres nations européennes grâce à l'existence d'associations regroupant parents et enseignants).

Si la participation parentale est vue comme "le moyen par lequel les représentants des consommateurs peuvent contacter les membres officiels pour des discussions mutuelles" les résultats de ce "marchandage" ne sont pas aisément prévisibles et la participation n'est pas nécessairement liée à un objectif social ou politique précis, d'où un soutien des divers partis politiques à cette idée. La participation à l'éducation scolaire peut être considérée selon trois perspectives différentes.

La première est orientée vers la loi du marché : les écoles privées et publiques deviendraient concurrentes (notamment par le système des "avoirs" permettant aux parents de payer l'école de leur choix). Les écoles jugées les moins "rentables" seraient condamnées.

Dans une seconde perspective, la participation est considérée comme un "instrument" pour atteindre des objectifs valorisants (meilleur travail à la maison, meilleurs résultats aux examens...). La troisième perspective, privilégiée par l'auteur, est celle du "partenariat" dans laquelle la responsabilité du bon fonctionnement de l'école est partagée entre les parents, les éducateurs et le gouvernement local et central. Pour progresser dans ce sens il faut surmonter une prévention : les partisans de l'école publique qui craignent souvent que l'exercice du choix parental nuise à l'égalisation des chances. Selon Hirschman il existe un mouvement d'alternance entre les périodes de participation, d'intérêt pour les affaires publiques, puis de repli sur le progrès individuel et les intérêts privés, chaque situation apportant ses déceptions. Mais on peut imaginer un glissement culturel qui donne aux affaires sociales une valeur intrinsèque : dans ce cas la participation deviendrait un phénomène durable, dérivé de la structure même de la société.

Dans la mesure où le rôle de l'Etat s'élargit, où celui-ci prend en charge l'assistance sociale, une forme de "consommation collective" apparaît qui met en relief une catégorie sociale le "citoyen consommateur" acteur social (en tant qu'utilisateur de services) et acteur politique potentiel, capable d'influer sur la production. Mais ces consommateurs ont des relations individuelles face aux organismes

fournisseurs de service, ils ne sont pas naturellement groupés comme des travailleurs qui forment des syndicats, leurs priorités, leurs intérêts, leurs philosophies sont très divers, leurs ressources pour agir sont limitées et le passage de l'acte social à l'action politique n'est pas aisé. D'où la nécessité d'une stratégie de soutien au consommateur par l'information massive et la création d'organisations. Particulièrement dans le secteur de l'éducation une réorganisation des relations entre consommateurs et producteurs s'impose afin que le pouvoir des parents augmente sans détériorer leurs relations avec les responsables de l'enseignement. Il existe déjà une amorce d'organisation du partenariat sous forme d'"Association de Parents et Professeurs" qui favorisent les contacts entre les familles et l'école, résolvent des problèmes matériels mais ne traitent pas souvent des questions d'éducation pure. Par ailleurs, le gouvernement a inclus des représentants des parents dans les conseils administratifs des écoles et ceux-ci ont une influence sur le choix éducatif (par exemple les objectifs des programmes).

Pour développer cette première approche de la participation, Ph. Woods reprend la perspective du partenariat citée plus haut, qui lui semble capable d'éviter le double écueil d'un autoritarisme étatique et d'un asservissement aux exigences du marché. Une telle approche permettrait :

- de minimiser le décalage entre production et consommation, en aidant les parents à s'impliquer dans le processus scolaire
- de considérer les parents non comme de simples demandeurs de prestations mais comme des citoyens responsables, des interlocuteurs
- de favoriser l'initiative, le contrôle du pouvoir éducatif local
- de délimiter les pouvoirs des organismes d'état centraux
- de permettre le choix entre diverses écoles publiques sans nuire aux objectifs sociaux de l'éducation
- de pallier les "échecs politiques" qui surviennent si la communication entre votants et gouvernants est mauvaise ou si les "fournisseurs officiels" d'éducation, protégés par leur statut, conservent un comportement monopolisateur.

Dans cette perspective, le premier objectif serait de créer un soutien institutionnel aux individus isolés que sont les parents. Le "Programme de soutien des parents" de Liverpool est un bon exemple d'information et d'éducation continue, favorisant la participation des adultes notamment des mères qui habituellement restent au foyer. Au niveau national un certain nombre d'organisations s'efforcent d'encourager les parents à saisir les occasions d'influer sur les décisions

(notamment par l'élection des gouverneurs), de promouvoir une culture qui valorise la participation, de représenter les intérêts des parents dans l'élaboration d'une politique éducative. La participation des associations et syndicats d'enseignants à cet effort serait souhaitable : un mouvement parental, conscient de la valeur de l'éducation, serait un effet bénéfique pour tout le système d'enseignement.

Une récente campagne pour "L'initiative des parents", soutenue par diverses organisations (notamment la Confédération Nationale des Associations de Parents et Professeurs), a déjà oeuvré dans ce sens. D'autre part, le gouvernement pourrait consacrer des fonds à la création systématique d'associations scolaires. Le regroupement de ces associations en un corps national permettrait d'institutionnaliser les relations entre les associations, les représentants nationaux et les individus concernés.

Jusqu'à présent les activités des parents dans le Royaume-Uni ont été représentées plus par des relations individuelles de parents à l'école que par des actions massives, mais il est souhaitable d'évoluer vers un sens de l'appartenance à une collectivité et une coopération des parents dans la direction de l'enseignement.

Nelly Rome

☛ D'après Philip Woods, *Journal of Educational policy*, 1988, vol. 3, n° 4 pp. 323-334.